

Réunion du 11 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 80

L'an deux-mille vingt-trois, le onze décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (Suppléant de Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Laurent COUBLUCQ (pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Alain LENGLET, Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 18 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES A DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Rapporteur : M. Emmanuel HANON

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et organismes suivants :

1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

1.1. RELATIFS AU POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Animation et insertion économique

☛ A Tout Service	16 000,00 €
☛ Centre social Lo Solan.....	31 700,00 €
- Espace bien-être solidaire.....	8 629,00 €
- Lutte contre l'illettrisme Action Itinérance pédagogique « Cams ».....	2 071,00 €
- Auto-école sociale code et conduite.....	21 000,00 €
☛ Ecole de la deuxième chance.....	8 000,00 €
☛ Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale – PFIL)	6 000,00 €
☛ Lacq Odyssée	61 000,00 €
☛ Lacq Plus.....	14 800,00 €
☛ Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez.....	208 402,00 €
☛ Organisations syndicales du bassin de Lacq	12 825,00 €
<i>(somme répartie à parts égales entre les 3 structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx, appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)</i>	
☛ Réseau Entreprendre Adour	1 500,00 €
☛ SCIC Pau-Pyrénées (société coopérative d'intérêt collectif) - Réseau pépinières	1 030,00 €
☛ Transition	151 796,00 €

Commerce – Artisanat

☛ ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).....	7 500,00 €
☛ Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq.....	55 000,00 €
☛ Office de commerce et d'artisanat d'Orthez	55 000,00 €

Foncier - Agriculture

☛ Comice Agricole de Lagor.....	1 500,00 €
☛ Ifocap Adour	1 500,00 €
☛ Collectif fermier 64.....	1 259,00 €
☛ Mangez Béarnais	2 564,00 €
☛ SCIC Pau-Pyrénées - Pouss'en Béarn	1 970,00 €

Tourisme

☛ La Route des Vins du Jurançon	5 000,00 €
---------------------------------------	------------

1.2. RELATIFS AU POLE ANIMATION DU TERRITOIRE

Enseignement :

- ☛ ZAP des Gaves (Carrefour des Métiers) 3 000,00 €

Aides aux projets et voyages pédagogiques :

- ☛ Collège Corisande d'Andoins d'Arthez-de-Béarn 1 000,00 €
- ☛ Collège Jean Moulin d'Artix 1 000,00 €
- ☛ Collège Jean Sarrailh de Monein 1 000,00 €
- ☛ Collège Pierre Bourdieu de Mourenx 1 000,00 €
- ☛ Collège Daniel Argote d'Orthez 1 000,00 €
- ☛ Collège Gaston Fébus d'Orthez 1 000,00 €
- ☛ Lycée Albert Camus de Mourenx 750,00 €
- ☛ Lycée professionnel Pierre et Marie Curie de Mourenx 750,00 €
- ☛ Lycée général Gaston Fébus d'Orthez 750,00 €
- ☛ Lycée professionnel Francis Jammes d'Orthez 750,00 €
- ☛ Lycée professionnel Molière d'Orthez 750,00 €
- ☛ Lycée professionnel agricole d'Orthez 750,00 €
- ☛ Maison Familiale Rurale de Mont 750,00 €

Aides aux associations sportives :

- ☛ Association sportive Les Calicobas du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn .. 300,00 €
- ☛ Association sportive Les Coquelicots du collège J. Moulin d'Artix 300,00 €
- ☛ Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein 300,00 €
- ☛ Association sportive Les Mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx 300,00 €
- ☛ Association sportive Les Ecureuils du collège D. Argote d'Orthez 300,00 €
- ☛ Association sportive Les Hirondelles du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez .. 330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée Albert Camus de Mourenx 330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée professionnel P.& M. Curie de Mourenx 330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez 330,00 €
- ☛ Association sportive Les Griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez 330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez 330,00 €
- ☛ Section sportive de football du collège J. Moulin d'Artix 3 300,00 €
- ☛ Section sportive de football du collège D. Argote d'Orthez 3 300,00 €
- ☛ Section sportive de football du lycée A. Camus de Mourenx 5 100,00 €
- ☛ Section sportive de basketball du collège J. Moulin d'Artix 3 300,00 €

Aides aux foyers socio-éducatifs (FSE), associations coopératives et maisons des lycéens :

- ☛ FSE Les Martinets du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn 100,00 €
- ☛ FSE du collège J. Moulin d'Artix 300,00 €
- ☛ FSE du collège J. Sarrailh de Monein 200,00 €
- ☛ FSE du collège P. Bourdieu de Mourenx 200,00 €
- ☛ FSE du collège D. Argote d'Orthez 200,00 €
- ☛ FSE du collège G. Fébus d'Orthez 300,00 €
- ☛ FSE des lycées de Mourenx 300,00 €
- ☛ Maison des lycéens du lycée G. Fébus d'Orthez 300,00 €
- ☛ Maison des lycéens du lycée F. Jammes d'Orthez 100,00 €
- ☛ Maison des lycéens du lycée professionnel Molière d'Orthez 100,00 €
- ☛ Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez 100,00 €
- ☛ Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont 100,00 €

Petite enfance :

- ☛ Association AMAYRA (Relais assistantes maternelles – RAM d'Artix)..... 26 886,00 €
- ☛ Association COOL COUCHE (Crèche de Monein)..... 21 538,00 €
- ☛ Centre social LO SOLAN (Gestion de la crèche de Mourenx)..... 173 172,00 €
- ☛ Centre social LO SOLAN (Lieu d'accueil enfants parents - LAEP)..... 15 030,00 €

Cyber base :

- ☛ Centre socioculturel d'Orthez 13 500,00 €

Schéma d'aménagement linguistique :

- ☛ Association Oc per Tots 16 200,00 €
- ☛ Association Cultura de Noste..... 16 200,00 €
- ☛ Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein.....300,00 €
(politique linguistique Iniciativa)
- ☛ Association Les Petits Vendangeurs de l'école élémentaire de Monein..... 600,00 €
(politique linguistique Iniciativa)
- ☛ Ecole primaire de Lagor.....300,00 €
(politique linguistique Iniciativa)

Développement local :

- ☛ Association CANOE (Centre technologique Composites & Matériaux Avancés)
..... 35 000,00 €

1.3. RELATIFS AU POLE ENVIRONNEMENT**Sécurité :**

- ☛ Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq575,00 €

1.4. RELATIFS AU POLE RESSOURCES**Ressources humaines :**

- ☛ Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez
..... 67 000,00 €

2 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- ☛ Office de tourisme Cœur de Béarn 400 000,00€

3 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

- ☛ GIP Chemparc 80 000,00€

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAYBOU, Pierrette DOMBLIDES, M. Christian LOMBART).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées,
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation,
- **de préciser** que la subvention est octroyée, pour le GIP Chemparc, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2023 à 2025 ; pour l'Office de tourisme Cœur de Béarn, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2023 à 2025 ; pour l'association Lacq-Odyssée, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2022 à 2024,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les associations et organismes divers, à savoir :
 - **pour la partie développement économique** : le Centre social Lo Solan, la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'association Transition, l'Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq ainsi que l'Office de commerce et d'artisanat d'Orthez, pour l'année 2024,
 - **pour la partie développement local** : l'association CANOE pour l'année 2024,
 - **pour la partie petite enfance** : le Centre social Lo Solan, l'association Cool Couche ainsi que l'association Amayra pour l'année 2024 ;
 - **pour la partie ressources** : l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour l'année 2024.
- **de préciser** que les crédits nécessaires au soutien de cette délibération sont inscrits au budget primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT